

PERCEPTIONS ET MISE EN ŒUVRE DES DYNAMIQUES SMART CITY

ÉTUDE SUR LE CAS
DE LA WALLONIE

Audrey Lebas
Cécile Caputo
Jessica Clement

PERCEPTIONS ET MISE EN ŒUVRE DES DYNAMIQUES SMART CITY

ÉTUDE SUR LE CAS DE LA WALLONIE

AUTRICES

Audrey Lebas - Chargée de recherche
Cécile Caputo - Assistante d'enseignement et coordinatrice
Jessica Clement - Chercheuse associée senior

SUPERVISION

Prof. Nathalie Crutzen, Directrice académique

DESIGN

Alakazam

PARUTION

Publié en septembre 2024



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------------------------|----|
| 1. INTRODUCTION | 6 |
| 2. MÉTHODOLOGIE | 8 |
| 3. RÉSULTATS | 10 |
| Découverte du concept | 10 |
| Définitions | 11 |
| Appropriation et mise en œuvre | 12 |
| Défis | 14 |
| Besoins et leviers | 16 |
| 4. CONCLUSION | 18 |
| 5. ANNEXES | 20 |
| Smart City Institute | 22 |

01

INTRODUCTION

Notre société est confrontée à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux sans précédent qui remettent en question les habitudes des citoyens et usagers de nos territoires ainsi que leurs interactions avec les pouvoirs publics. En parallèle, la transition digitale et son impact sur l'organisation des territoires constituent un défi supplémentaire pour eux, qui peuvent y voir une opportunité ou une menace.

C'est dans ce contexte en perpétuelle évolution qu'a émergé, il y a plusieurs années déjà, le concept de **Smart City** - ou d'autres vocables tels que Smart Territory ou Smart Region - comme une réponse potentielle à ces défis.

Cependant, comme il n'en n'existe pas de définition unanime, le concept de Smart City peut parfois poser question : De quoi s'agit-il exactement ? Devenu populaire suite à la communication autour de dynamiques initiées dans des grandes villes, ce concept est-il adapté à des communes de plus petite taille, voire des communes rurales ? N'est-il pas aussi pertinent pour les autres échelons territoriaux tels que les provinces ou les régions ? Et finalement, quelle place doit occuper la technologie dans ce contexte ?

Le Smart City Institute, référent académique de la Smart Region en Wallonie, est convaincu que le concept de Smart City peut permettre à chaque territoire, quelle que soit sa configuration, de se développer durablement. C'est pour cette raison qu'il préfère parler, plus largement, de **transition durable et intelligente des territoires** plutôt que de Smart City. Dans cette logique, l'institut définit d'ailleurs une Smart City comme :

« Un écosystème de parties prenantes (gouvernements, citoyens, entreprises, associations, ONG, universités, institutions internationales, etc.), sur un territoire donné, qui s'engage dans un processus de transition durable (prospérité économique, bien-être social et respect des ressources naturelles) tout en utilisant les technologies comme facilitateur pour atteindre ses objectifs de durabilité et mener à bien les actions qui y sont liées. »

En Wallonie, cette dynamique Smart City s'incarne, au niveau régional, à travers Digital Wallonia depuis 2015. Cette stratégie numérique est portée par le Gouvernement wallon et mise en place par l'Agence du Numérique. Son objectif principal est de créer un cadre régional structurant pour les politiques numériques. Concrètement, la stratégie [Digital Wallonia](#) repose sur 5 ambitions majeures, comprenant chacune des programmes structurants :

- Les usages numériques
- L'administration numérique
- L'économie numérique
- L'innovation numérique
- **Le territoire intelligent**





L'ambition territoire intelligent a pour objectif de garantir la qualité du cadre de vie wallon en faisant du territoire un laboratoire des solutions numériques innovantes pour le climat, la santé, l'environnement et la mobilité.

Cette ambition est déclinée en différents programmes, dont le **programme Smart Region** qui vise à renforcer la performance et la durabilité du territoire wallon, au travers d'un nouveau modèle de gouvernance pour les Smart Cities. Il agit comme un cadre d'appui pour la cohérence, l'accélération et la visibilité des projets locaux. La mise en œuvre de ce programme est par ailleurs soutenue par des référents Smart Region.

Dans ce contexte, l'objectif de ce rapport est d'examiner comment le concept de Smart City est perçu et mis en œuvre par différentes parties prenantes en Wallonie. En particulier, en interrogeant divers acteurs impliqués dans la dynamique, nous souhaitons comprendre :

- Quand et comment ce concept est apparu ;
- Comment ces acteurs le définissent, se l'approprient et le mettent en œuvre ;
- Quels sont les défis qui freinent sa mise en œuvre ;
- Quels sont les besoins existants et les leviers qui permettent son déploiement.

RÉFÉRENTS SMART REGION

Les référents sont mandatés par la Wallonie pour contribuer au déploiement de la dynamique Smart Region et accélérer l'émergence de services et de projets Smart City en Wallonie au travers de la sensibilisation, l'accompagnement, l'essai-mage et/ou la recherche. Ces référents sont :

- Les intercommunales de développement économique en Wallonie : BEP, IGRETEC, IDELUX, INBW, IDEA, IDETA, SPI, en tant que référents opérationnels ;
- FuturoCité comme référent opérationnel plus spécifiquement sur la gouvernance de la donnée ;
- Le Smart City Institute (HEC Liège, ULiège) et le NaDI (UNamur) en tant que référents académiques.

Plus précisément, en tant qu'institut de recherche, le rôle du Smart City Institute en tant que référent académique consiste à mettre à disposition de tous les acteurs du territoire wallon notre expertise scientifique et nos connaissances en matière de gestion de la transition durable et intelligente des territoires.

02

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport repose sur les résultats de deux études :



UNE ÉTUDE
QUALITATIVE



UNE ÉTUDE
QUANTITATIVE



Entre novembre 2023 et février 2024, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de **28 parties prenantes** impliquées dans l'écosystème Smart City wallon. Une majorité des personnes interrogées sont attachées au secteur public au niveau communal, supra-communal ou régional. Cependant, nous avons aussi interrogé des acteurs privés actifs sur la thématique, des acteurs académiques et des acteurs du secteur associatif afin d'assurer une représentation au-delà du secteur public.

Au travers de 10 questions, nous avons interrogé ces acteurs sur leur découverte du concept Smart City, leur définition et la

manière dont ils se la sont construite (y compris des mécanismes et outils précis) ainsi que leur compréhension de la stratégie Digital Wallonia et de la Smart Region.

Une fois les échanges clôturés et retranscrits, nous avons procédé à un codage des transcriptions afin de pouvoir en faire ressortir les thèmes principaux. Pour la rédaction de ce rapport, nous avons effectué une analyse verticale (synthèse de chaque entretien) et une analyse horizontale (synthèse de toutes les réponses à une même question pour confronter les points de vue) de ces données dans Excel.

| SECTEUR | NOMBRE |
|------------------------|--------|
| Public (régional) | 4 |
| Public (provincial) | 1 |
| Public (intercommunal) | 6 |
| Public (local) | 6 |
| Privé | 4 |
| Universitaire | 2 |
| Autre ¹ | 5 |

Tab. 1 - Échantillon des acteurs interrogés

¹ Cette catégorie reprend des acteurs ayant un statut légal plus difficilement définissable, tantôt public-privé, tantôt public-associatif (ex. Groupe d'Action Locale, Groupement économique)



Ces observations ont été mises en lumière avec les résultats du dernier baromètre wallon Smart City et Smart Region : une enquête menée auprès des communes wallonnes pour étudier l'évolution de la dynamique par le Smart City Institute. La collecte des données a duré 8 semaines, entre février et avril 2023. Sur les 262 communes wallonnes contactées, 127 ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de plus de 48%.

Les répondants ont complété un questionnaire qui les interrogeait notamment sur leur perception du concept, la démarche et/ou stratégie développée au sein de leur commune, la mise en œuvre de cette démarche et la dynamique Smart Region plus globalement.²

Le logiciel Excel a été utilisé afin de procéder à l'analyse des données qui a consisté en une analyse tri à plat et tri croisé.³ Dans ce rapport, nous présentons uniquement les résultats du baromètre permettant de mettre en perspective les observations issues des entretiens. L'ensemble des chiffres clés du baromètre wallon Smart City et Smart Region 2023 sont disponibles sous la forme d'une [infographie vidéo](#).

| | NOMBRE | PROPORTION |
|------------------|--------|------------|
| Échantillon | 127 | 100% |
| NATURE | | |
| Urbaine | 76 | 60% |
| Rurale | 51 | 40% |
| PROVINCES | | |
| Brabant Wallon | 16 | 13% |
| Hainaut | 35 | 27% |
| Liège | 41 | 32% |
| Luxembourg | 20 | 16% |
| Namur | 15 | 12% |
| TAILLE | | |
| Petite | 119 | 94% |
| Grande | 8 | 6% |

Tab. 2 - Répartition des communes au sein de l'échantillon

² Pour la plupart des questions, les répondants avaient la possibilité de cocher plusieurs réponses. Cela explique pourquoi la somme des pourcentages excède parfois les 100%.

³ Une analyse « tri à plat » consiste en une analyse statistique question par question. L'analyse « tri croisé » permet d'observer les résultats obtenus pour deux questions.

03

RÉSULTATS

DÉCOUVERTE DU CONCEPT



Les 28 acteurs interrogés ont découvert le concept de Smart City entre 2012 et 2021, avec une majorité aux alentours de 2015-2016 :

4 personnes ont découvert le concept durant un évènement ou une mission professionnelle spécifique telle qu'une mission de l'agence wallonne à l'exportation (AWEX), un échange avec d'autres territoires ou un évènement organisé par une entreprise privée.

4 acteurs en ont entendu parler, de manière plus ou moins approfondie, durant leurs études universitaires en sciences politiques, en informatique ou en gestion entre 2016 et 2018.

1 personne, au niveau communal, a appris concrètement ce que le terme Smart City impliquait lors du rebranding de l'Agence du Numérique aux alentours de 2015.

1 représentant.e de commune en a entendu parler pour la première fois avec l'appel à projets Territoire Intelligent⁴ de 2019.

2 personnes, une du secteur privé et l'autre du secteur public régional, ont entendu parler du sujet via des initiatives européennes (ex. FEDER), et ce, avant 2015.

16 personnes interrogées ont découvert la thématique dans le cadre de leur fonction actuelle.

- Soit car le concept a commencé à avoir une influence sur leur fonction existante (10 personnes).
- Soit parce qu'ils ont candidaté à un poste qui avait pour objectif de soutenir la transition durable et/ou intelligente des territoires, principalement au sein d'organisations publiques supra-locales (6 personnes).

Ces résultats démontrent que les acteurs impliqués dans la thématique Smart City au niveau wallon ont découvert le concept de manière variée, au travers de différentes portes d'entrée, et

que le concept a commencé à véritablement circuler en Wallonie dès 2015, date qui coïncide avec la mise en place de la première version de la stratégie numérique Digital Wallonia.

⁴ En 2019 et 2023, dans le cadre du programme Smart Region de la stratégie Digital Wallonia, la Wallonie a lancé 2 appels à projets pour soutenir la mise en place de projets durables et intelligents au niveau local.

DÉFINITIONS



Concernant une potentielle définition, la grande majorité des personnes interrogées s'accordent à dire que l'utilisation de la technologie - et en grande partie l'utilisation de la donnée - n'est pas une fin en soi mais un moyen permettant l'accomplissement d'autres objectifs tels que :

- La transition durable du territoire, une plus grande résilience au changement climatique et une transition énergétique efficace ;
- L'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des usagers en favorisant la collaboration entre différents acteurs ;
- L'amélioration des services aux citoyens au sein de l'administration et le renforcement de l'économie locale ;
- L'amélioration de la transversalité des services publics et une plus grande efficacité dans la prise de décision.

Aucune définition commune et unanime n'a cependant été citée, les répondants insistant davantage sur l'un ou l'autre aspect en fonction de leur niveau de compréhension du concept et de leurs expériences personnelles.

Par ailleurs, certains acteurs mettent l'accent sur le fait que la

Smart City doit davantage être perçue comme un processus, une nouvelle manière de gérer un territoire.

Il est intéressant de noter qu'on ne distingue pas de vision ou définition spécifique liée au type d'acteur interrogé.

Quant à la manière dont les interrogés ont pu se construire leur propre compréhension du concept de Smart City (information et formation sur le sujet), deux pistes principales se sont dégagées lors des entretiens :

- Une compréhension basée sur une approche plutôt théorique et la lecture de documents clés
- Une compréhension basée sur plusieurs points de vue et rencontres avec d'autres professionnels évoluant au sein de l'écosystème Smart City wallon

Enfin, selon les réponses collectées, il semblerait que la compréhension de la Smart City en Wallonie a commencé par une approche très techno-centrée. Mais la Région et les référents se sont rendus compte que cette façon de la conceptualiser ne faisait pas écho aux pratiques de terrain, notamment dans les zones (semi-)rurales, en retard sur le plan numérique. Naturellement, de nombreux acteurs ont abandonné le terme de «ville» au profit de celui de «territoire», plus englobant. Par ailleurs, en pratique, le terme «smart» n'est pas utilisé uniquement pour faire référence à l'usage des technologies mais aussi pour désigner des pratiques innovantes ou durables.

QU'EST-CE QU'UN PROJET SMART CITY SELON LES COMMUNES WALLONNES ?



Lorsque l'on évoque les éléments qui caractérisent un projet Smart City avec les communes impliquées dans une telle démarche, la composante technologique reste prépondérante. Cependant, comme dans l'étude qualitative, les technologies sont perçues comme un moyen pour atteindre des objectifs tels que : l'amélioration de la vie des citoyens, la facilitation de la relation entre l'administration et les citoyens, l'impact durable sur la société et la transversalité entre les différents services de l'administration.

| | PROPORTION |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| C'est un projet qui fait appel aux technologies | 85% |
| C'est un projet qui permet d'améliorer la vie des citoyens | 75% |
| C'est un projet qui permet de faciliter la relation entre l'administration et les citoyens | 69% |
| C'est un projet qui a un impact durable sur la société | 61% |
| C'est un projet qui est transversal aux différents services de l'administration | 61% |
| C'est un projet qui a un impact sur le long terme | 44% |
| C'est un projet qui a un impact durable sur l'économie | 44% |
| C'est un projet qui est innovant | 42% |
| C'est un projet qui implique les citoyens | 42% |
| C'est un projet qui a un impact durable sur l'environnement | 41% |
| C'est un projet qui est inclusif | 20% |
| Autre(s) | 3% |

Tab. 3 - Éléments qui caractérisent un projet Smart City pour les communes impliquées dans une telle démarche

APPROPRIATION ET MISE EN ŒUVRE



Au-delà de la définition et de la compréhension du concept, nous avons cherché à comprendre la manière dont celui-ci était appliqué au sein du territoire wallon.

Les acteurs locaux interrogés ont mentionné qu'ils se reposaient largement sur les messages véhiculés par les référents académiques et opérationnels pour mieux appréhender la manière dont le concept de Smart Region se traduit sur leur territoire.

Parallèlement, ces référents, et autres acteurs supra-communaux, s'accordent à dire qu'il est crucial d'adapter le concept de Smart City au contexte local pour qu'il soit parlant et que la dynamique mise en place soit pertinente. Les acteurs privés ont aussi fortement soutenu cette affirmation en mettant en avant le fait que chaque territoire doit être considéré comme un usager différent et que les solutions (techniques), même si généralement similaires, doivent être systématiquement adaptées aux réalités locales.

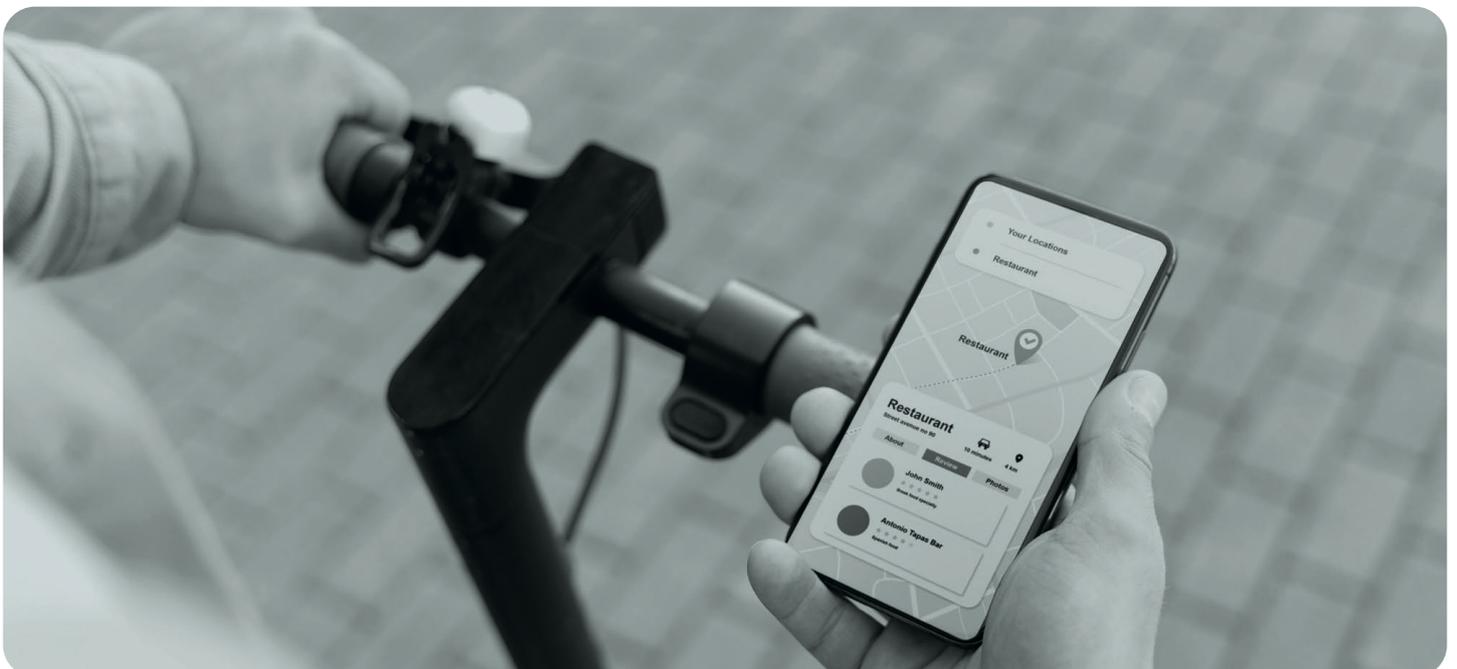
En pratique, cette mise en œuvre débute par la démystification du terme Smart City et s'effectue notamment au travers de projets thématiques (ex. économie d'énergie, mobilité douce). De plus, il semblerait que les communes y voient un intérêt uniquement si cela se traduit en cas d'usages très concrets (ex. l'utilisation de l'application BetterStreet pour la réfection des routes). Dans cette logique, les représentants de communes interrogés ont affirmé avoir davantage besoin de petits projets rapides (« quick wins ») et pas forcément de grandes innovations. Un déploiement plus global et plus stratégique ne semble pas être une priorité en raison du manque de moyens humains (effectifs et compétences techniques) et financiers.

« Je dirais que le problème est que le concept de Smart City devient tellement large qu'il devient flou. Et je me demande si le concept va être conservé et continuer à s'étendre, ou si d'autres termes vont prendre le dessus. Est-ce que le terme va éclater, être remplacé par un autre ou continuer à exister ? »

Acteur public, niveau régional

« Pour moi, une Smart City n'a pas grand-chose à voir avec la technologie. Pour moi, une Smart City est une ville où la technologie n'est qu'un outil pour que tous les acteurs de la ville se parlent et travaillent ensemble plus efficacement. Pas seulement les administrations, mais aussi les usagers (...) c'est-à-dire les citoyens, les entreprises, les touristes, etc. »

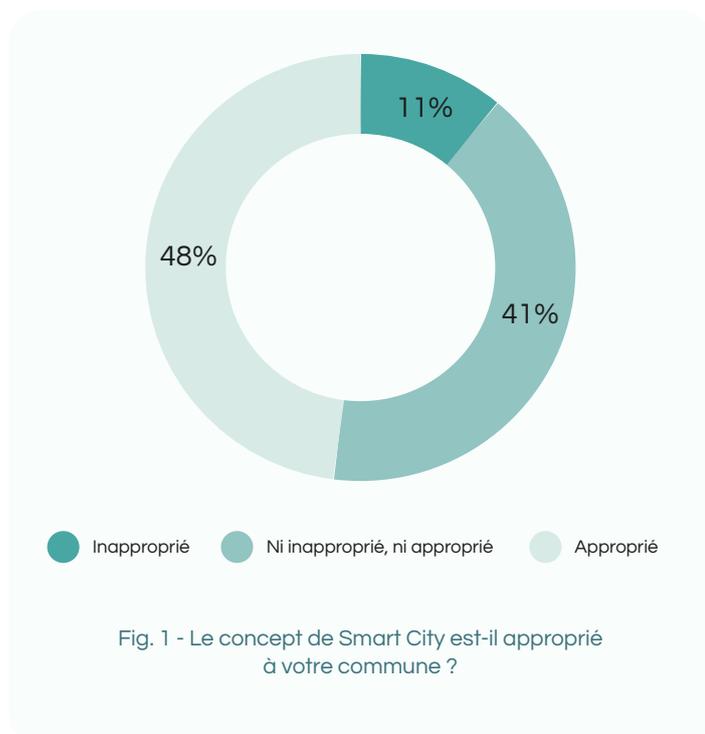
Acteur privé



ÉTAT DES LIEUX DE LA DYNAMIQUE SMART CITY EN WALLONIE



Les résultats du baromètre montrent qu'environ la moitié des communes wallonnes estime que le concept de Smart City est approprié à leur commune. Parmi celles qui jugent le concept inapproprié à leur commune, les principales raisons évoquées sont le manque de ressources humaines (80%) et la trop petite taille de la commune (73%).



Par ailleurs, bien que 46% des communes déclarent être impliquées dans une démarche Smart City, on observe que la dynamique Smart City reste assez récente en Wallonie puisque 79% d'entre elles ont initié leur démarche au cours des 5 dernières années (2018-2023).

Comme le montre la figure disponible en annexe 1, un pic est par ailleurs observé en 2018-2019 puisque 53% des communes ont lancé leur démarche ces années-là. En effet, plusieurs événements clés ont eu lieu durant cette période :

1. La nouvelle législature à la suite des élections organisées fin 2018 ;
2. L'obligation, pour les communes, de rédiger leur Plan Stratégique Transversal (PST) dans les neuf mois suivant « l'installation des collèges communaux/provinciaux »⁵ ;
3. Le lancement, par le Gouvernement wallon, de l'appel à projets Territoire Intelligent 2019.

Il est donc logique que les éléments déclencheurs de leur démarche soient :

- La participation à l'appel à projets Territoire Intelligent 2019 (70%) ;
- La rédaction du PST (63%) ;
- Le développement numérique de la commune (60%) ;
- Une nouvelle législature (33%).

Le tableau disponible en annexe 2 reprend les éléments déclencheurs des dynamiques Smart City toutes années de lancement confondues.

En outre, 25% des communes ayant entamé une démarche Smart City ont formalisé celle-ci dans une stratégie ou un programme et 36% indiquent que cette formalisation est en cours de réflexion. La raison principale évoquée par les communes qui n'ont et n'envisagent pas de formaliser leur démarche est le manque de ressources (70%).

Dans l'ensemble, les communes wallonnes progressent bien dans le processus Smart City. En effet, en 2023, le niveau d'avancement moyen des communes était de 4,59/10 alors qu'il était de 3/10 en 2020.

⁵ Le Plan Stratégique Transversal (PST) est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. À compter de la législature 2018-2024, la démarche « Programme Stratégique Transversal » (PST) est obligatoire pour toutes les provinces, toutes les communes et tous les CPAS de Wallonie.

DÉFIS



Lors de nos interviews, les acteurs issus du secteur public ont soulevé 3 défis principaux quant à l'implémentation du concept de Smart City (ou équivalent) sur leur territoire :

1. Le manque de connaissances et de ressources au sein des administrations, tant au niveau humain que financier et matériel. Cela a notamment des conséquences sur le développement d'une véritable vision Smart City à long terme, sur l'achat de solutions techniques ou sur le temps disponible pour répondre à des demandes de financements.
2. Un manque de compréhension du concept et de sa valeur ajoutée de la part des élus locaux, qui contraste avec la bonne compréhension au sein des administrations. Par conséquent, ce manque de compréhension commune peut parfois réduire les possibilités de collaborations entre territoires voisins sur des enjeux supracommunaux transversaux (ex. énergie, mobilité).
3. Le changement prend du temps. Il persiste en effet une certaine forme de résistance au changement au sein des territoires lors de l'implémentation de nouveaux concepts, qui peut être d'autant plus chronophage sans un leadership local.

Les acteurs privés et universitaires ont particulièrement souligné la nécessité de continuer à travailler sur ces compréhensions communes dans l'optique de favoriser des échanges plus précis et techniques avec les autorités publiques. Pour ce faire, les acteurs publics locaux et supra-locaux sont demandeurs d'échanges de bonnes pratiques qui reflètent les réalités et besoins des territoires wallons d'un point de vue population, taille et moyens technologiques.

« Il est encore très compliqué pour les communes un peu plus éloignées (ndlr : peu familières avec la thématique) de pouvoir répondre aux appels à projets Smart Region, parce qu'on leur demande comment elles vont gérer les données, l'open data et l'innovation, alors qu'elles ont du mal à gérer les choses de base. »

Acteur public au niveau intercommunal



OBSTACLES IDENTIFIÉS PAR LES COMMUNES WALLONNES



En 2023, 59% des communes ont jugé les projets Smart City comme difficiles ou très difficiles à mettre en œuvre. Les 41% restants ont opté pour une position neutre (ni facile, ni difficile).

Cela signifie donc qu'aucune commune n'estime les projets Smart City comme étant faciles à mettre en œuvre.

Le questionnaire du baromètre permettait également à tous les répondants d'identifier les obstacles qui, selon eux, entravaient le développement d'une Smart City. La difficulté à mobiliser des budgets occupe la tête du classement. On retrouve ensuite les difficultés liées à l'expertise de l'administration dans la planification, la réalisation et le suivi des projets. Finalement, les difficultés liées à l'identification des technologies à mettre en place occupent également une place importante.

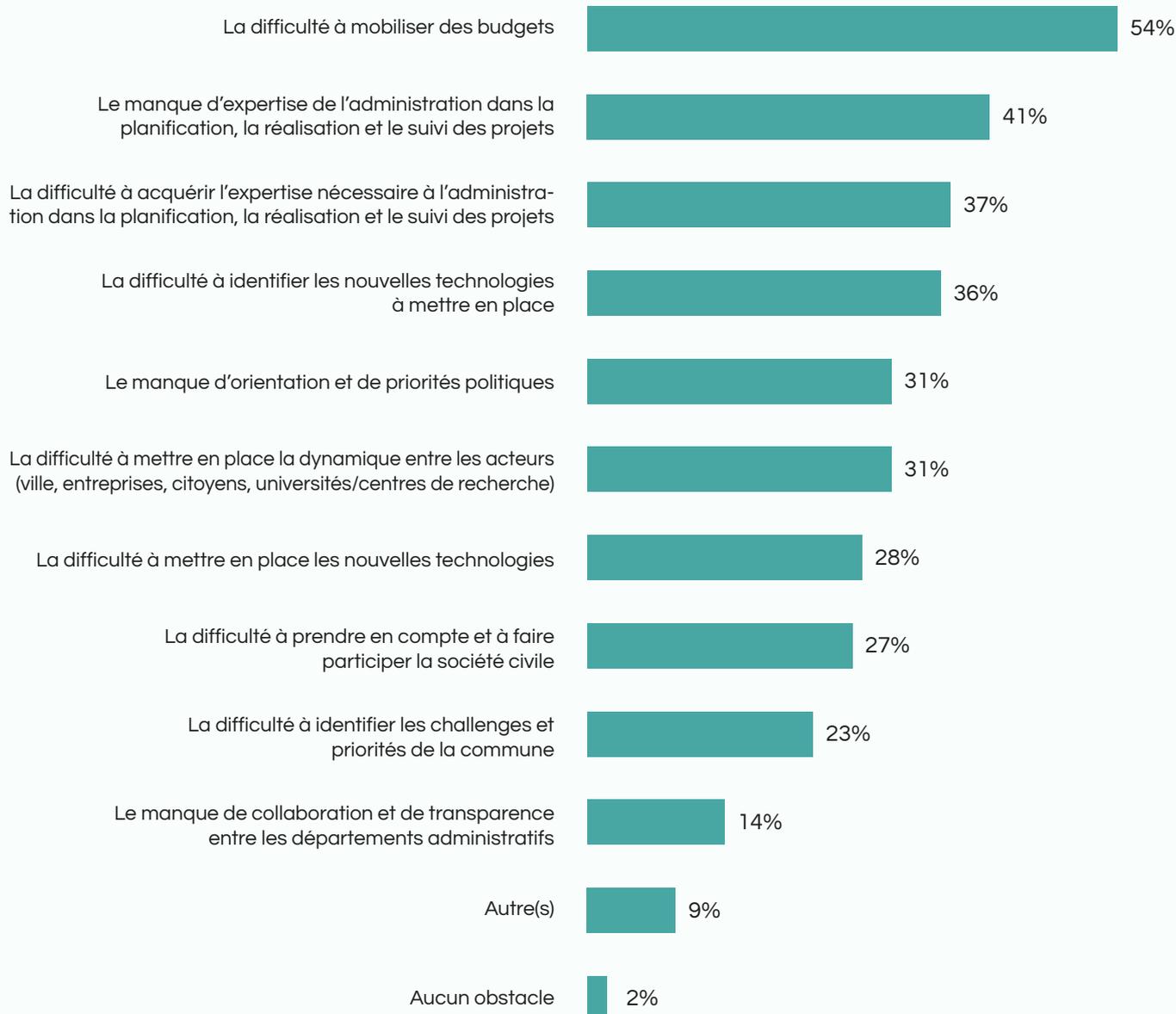


Fig. 2 - Obstacles identifiés par les communes wallonnes au développement d'une Smart City

BESOINS ET LEVIERS



Nous avons également interrogé les différents acteurs au sujet de leurs différents besoins et les leviers qu'ils ont identifié pour le déploiement du concept de Smart City en Wallonie.

Le premier levier ou accélérateur mentionné par la majorité des acteurs interrogés est l'existence des référents Smart Region, c'est-à-dire les acteurs intermédiaires entre la Région et les communes. Les Groupes d'Action Locale (GAL) ont aussi été mentionnés dans cette logique d'intermédiaires.

D'après les entretiens, les différentes actions menées (ex. formations, ateliers, événements) et ouvrages (guides pratiques, baromètres) développés par ces référents contribuent à une meilleure compréhension et dissémination du concept. En pratique, les référents Smart Region :

- Comblent le manque de connaissances, de compétences et de formation au sein des communes et autres acteurs supra locaux ;
- Sont importants pour sensibiliser à la thématique et partager les informations de manière neutre et/ou scientifique ;
- Sont d'une grande aide pour la remise de dossiers d'appels à projets et obtenir des commentaires sur les projets.

Par ailleurs, les appels à projets « Territoire Intelligent » de 2019 et 2023 ont aussi été mentionnés 14 fois comme un levier important car :

- Ils ont fourni un cadre pour opérationnaliser le concept de territoire intelligent ;
- Ils ont façonné la façon dont le concept de Smart Region se propage sur le territoire puisqu'il donne la priorité à certains thèmes ou critères (ex. préférence pour les petites communes en 2023) ;
- Ils ont stimulé la dynamique au sein des petits et grands territoires et ont insufflé un intérêt pour la Smart City ;
- Ils ont permis aux sociétés privées de se rattacher facilement aux besoins des territoires ;
- Le financement inclus est un fort incitant pour les communes qui disposent parfois déjà d'un projet à réaliser et qui le recadrent autour des critères de la Smart Region spécifiés dans l'appel à projets ;

Ces appels à projets sont même perçus comme la composante la plus intéressante de la Smart Region par une bonne partie des répondants.

D'autres mécanismes ont aussi été mentionnés tels que :

- La Charte Smart Region de la Wallonie⁶ ;
- L'arrivée du Plan Stratégique Transversal (PST) obligatoire en 2018 ;
- Le programme LEADER⁷ et le Groupe de Travail Wallon Smart Rurality associé.

Il ressort également des échanges que les leviers opèrent rarement de manière isolée. Ils sont souvent complémentaires et fonctionnent même parfois de manière successive chronologiquement parlant. À titre d'illustration, certaines personnes ont répondu à l'appel à projets puis ont ensuite décidé de se former.

Enfin, d'après les acteurs interrogés, les différents leviers d'action sont devenus non seulement plus aboutis au fil de temps mais ils soutiennent aussi indirectement la création d'un vrai réseau - écosystème - entre les différents acteurs du territoire wallon. Par exemple, certaines administrations locales, en participant à un appel à projets, ont pu à la fois mieux comprendre le concept de Smart City, mais aussi améliorer leurs compétences en matière de gestion de projets grâce à des formations et ateliers organisés dans ce contexte.



⁶ Cette charte a pour objectif principal d'aider les villes et communes wallonnes en facilitant l'identification des acteurs du marché qui adhèrent à cette charte et donc, aux grands principes et valeurs Smart Region. Plus d'informations : <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/charte-smartregion/>

⁷ LEADER signifie « Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale ». Il s'agit d'un programme européen d'initiatives communautaires en faveur du développement rural ayant pour objectif d'inciter et d'aider les acteurs ruraux à réfléchir sur le potentiel de leur territoire dans une perspective de plus long terme.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES COMMUNES WALLONNES



Les résultats du baromètre suggèrent aussi que les soutiens financiers constituent une réelle nécessité pour mettre en œuvre des projets Smart City. En outre, on observe que les communes ont besoin d'être accompagnées, informées et outillées tout au long du processus. Ces besoins rejoignent par ailleurs assez bien les obstacles identifiés dans la section précédente (voir figure 2).

Tab. 4 - Besoins identifiés par les communes pour faciliter (davantage) la mise en œuvre de leurs projets Smart City

| | PROPORTION |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Des aides/soutiens financiers de la Région wallonne, de l'Europe, etc. | 64% |
| Le support d'experts en nouvelles technologies dans la mise en œuvre des projets Smart City | 61% |
| Davantage d'informations sur les moyens à disposition pour financer des projets Smart City | 56% |
| Des outils pour former les membres de l'administration (ou certains d'entre eux) | 53% |
| La formalisation d'une stratégie Smart City | 41% |
| Des orientations et priorités politiques plus claires à des échelons territoriaux supérieurs (régional, fédéral, etc.) | 32% |
| Des orientations et priorités politiques plus claires à l'échelle de ma commune | 31% |
| Davantage de collaboration et de transparence entre les départements administratifs | 15% |
| Autre(s) | 7% |
| Je n'identifie aucun besoin pour faciliter la mise en œuvre des projets Smart City | 2% |

LE PROGRAMME SMART REGION COMME LEVIER POUR IMPLÉMENTER LES SMART CITIES EN WALLONIE ?



Dans le baromètre, 49% des communes wallonnes affirment connaître la Smart Region. Les communes impliquées dans une démarche Smart City sont plus nombreuses à répondre par l'affirmative (76% d'entre elles connaissent le programme).

Bien qu'il soit difficile d'expliquer le sens de la relation entre les deux informations, un lien de dépendance fort semble exister. L'intensification de la sensibilisation autour de la Smart Region pourrait donc permettre d'amplifier la dynamique Smart City au sein des communes.

Plus concrètement, 93% des communes impliquées dans une démarche Smart City et connaissant le programme Smart Region, ont affirmé que la vision durable et intelligente de la Wallonie (c.-à-d. le programme Smart Region) exerce une influence sur leur propre démarche. En outre, elles sont 44% à affirmer que le programme Smart Region a aidé leur commune à lancer des projets concrets.

Afin de les aider à progresser davantage, ces communes (celles impliquées dans une démarche Smart City et connaissant le programme Smart Region) estiment que la Wallonie, via son programme Smart Region, agit ou pourrait agir comme levier pour répondre à leurs besoins selon les proportions reprises dans le tableau 5 ci-contre.

| | PROPORTION |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Des aides/soutiens financiers de la Région wallonne, de l'Europe, etc. | 73% |
| Des outils pour former les membres de l'administration (ou certains d'entre eux) | 64% |
| Le support d'experts en nouvelles technologies dans la mise en œuvre des projets Smart City | 58% |
| Davantage d'informations sur les moyens à disposition pour financer des projets Smart City | 51% |
| La formalisation d'une stratégie Smart City | 38% |
| Des orientations et priorités politiques plus claires | 31% |
| Davantage de collaboration et de transparence entre les départements administratifs | 13% |
| Autre(s) | 4% |

Tab. 5 - Besoins pour lesquels les communes impliquées dans une démarche Smart City qui connaissent la Smart Region estiment que la Région wallonne (via son programme Smart Region) apporte/pourrait apporter son aide

04

CONCLUSION

L'étude qualitative démontre que les acteurs wallons interrogés ont découvert le terme Smart City aux alentours des années 2015/2016.

Quant à la manière dont les acteurs wallons définissent la Smart City, les résultats des deux études s'accordent. La technologie y tient une place importante en tant que facilitatrice pour atteindre différents objectifs (ex. l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, la facilitation de la relation entre l'administration et ses citoyens, la durabilité de la Société, une meilleure transversalité entre les services, etc.). Cette perception du terrain reflète l'évolution vers une vision plus anthropocentrée du concept, d'ailleurs observée dans la littérature et rejoignant la définition portée par le Smart City Institute.

Les constats portant sur l'appropriation du concept et sa mise en œuvre sont également similaires.

D'une part, la taille et/ou le caractère rural sont des facteurs importants mis en avant par les acteurs territoriaux qui estiment que le concept ne s'applique pas à leur territoire. Cela soulève la question de l'échelle territoriale (ex. locale, supra-locale, régionale) pertinente pour développer le concept. À cet égard, la mutualisation est un élément important à considérer pour accélérer la mise en œuvre d'initiatives. Naturellement, cette mutualisation nécessite un réel support et soutien à d'autres niveaux via différentes organisations en fonction du contexte et des besoins (ex. intercommunales de développement économique, groupes d'action locale, agences de développement local).

D'autre part, il ressort que le manque de ressources explique pourquoi certaines communes ne s'investissent pas (ou seulement de manière ad hoc) dans des démarches Smart City.

À ce propos, le baromètre indique que le lancement des démarches Smart City en Wallonie a atteint son point culminant au cours des

années 2018 et 2019. Les éléments déclencheurs principaux furent la participation à l'appel à projets Territoire Intelligent de 2019, la rédaction du PST, le développement numérique de la commune ainsi que le début d'une nouvelle législature. Cela nous amène à suggérer, d'une part, que les aides et soutiens financiers pour le développement de projets Smart City/numériques favorisent l'émergence de dynamiques Smart City et qu'il conviendrait donc de continuer à investir en ce sens. D'autre part, on peut penser que la nouvelle législature qui débutera suite aux élections communales d'octobre 2024 sera le catalyseur du lancement de nouvelles démarches.

Les obstacles majeurs à l'implémentation des Smart Cities en Wallonie qui ressortent en croisant les résultats des deux études sont le manque de ressources (notamment budgétaires) ainsi que le manque de connaissances et d'expertise liées au sujet. En outre, le caractère complexe et difficile du concept et de la mise en œuvre de projets Smart City semble être un facteur déterminant pour expliquer que c'est un processus qui nécessite du temps.

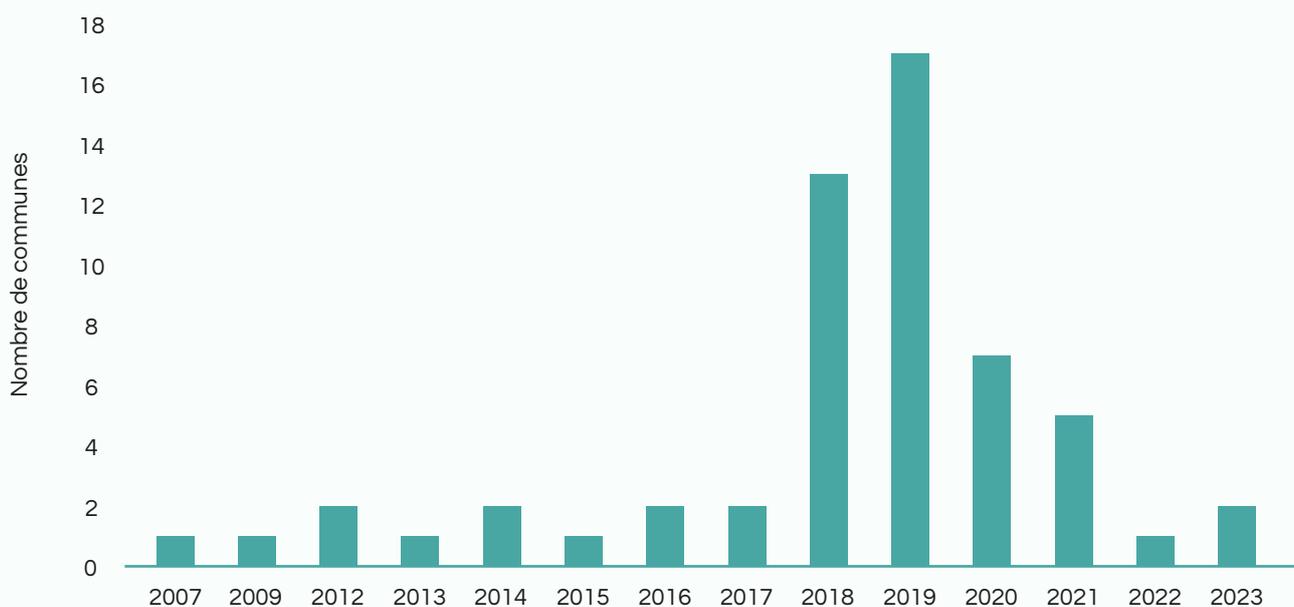
Pour relever ces défis, les principaux besoins recensés par les communes dans l'étude quantitative sont des aides/soutiens financiers et des outils pour former les membres de l'administration. À noter qu'il ne faut pour autant pas oublier la sensibilisation et la formation des autres acteurs (ex. décideurs politiques et les cabinets ministériels, les acteurs de développement territorial inter/supra communaux, régionaux, etc.). Il s'avère que les deux leviers principaux qui ressortent de l'étude qualitative répondent à ces besoins. Premièrement, la mise en place de supports financiers afin de pallier le manque de moyens des communes. Deuxièmement, les référents Smart Region qui permettent de faire le pont d'un point de vue connaissance du sujet et de favoriser la mise en relation avec d'autres acteurs. À ce titre, il serait pertinent de faire connaître le programme Smart Region aux acteurs qui ne le connaissent pas encore et de le pérenniser.



05

ANNEXES

ANNEXE 1 – RÉPARTITION DES COMMUNES INVESTIES DANS UNE DÉMARCHE SMART CITY SELON L'ANNÉE DE LANCEMENT



ANNEXE 2 – ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS DE LA DYNAMIQUE SMART CITY AU SEIN DES COMMUNES WALLONNES TOUTES ANNÉES DE LANCEMENT CONFONDUES

| | PROPORTION |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Le développement numérique de la commune | 59% |
| La rédaction PST | 53% |
| La participation à l'appel à projets Territoire Intelligent 2019 | 49% |
| La mise en œuvre d'un projet spécifique qui a entraîné une démarche plus globale | 36% |
| Une nouvelle législature | 22% |
| La publication de la stratégie Digital Wallonia et en particulier son programme Smart Région | 20% |
| La participation à un appel à projets européen | 20% |
| La Déclaration de Politique Générale (DPG) | 14% |
| Autre(s) | 14% |
| La demande d'autres parties prenantes (associations, entreprises privées, intercommunale, etc.) | 8% |
| La demande de citoyens | 7% |

SMART CITY INSTITUTE

LE SMART CITY INSTITUTE

Le Smart City Institute est un institut académique dédié à la thématique des territoires durables et intelligents basé à HEC Liège, l'école de gestion de l'Université de Liège.

Le Smart City Institute aborde la thématique des territoires durables et intelligents sous un angle managérial (et pas uniquement technique et technologique). Par ailleurs, ses activités s'articulent autour de trois piliers complémentaires : la recherche, l'enseignement et le soutien à l'innovation. Ces derniers sont soutenus par des activités transversales de sensibilisation.

De façon concrète, le Smart City Institute :

- Publie des articles scientifiques ainsi que des rapports de recherche sur la thématique des territoires durables et intelligents ;
- Étudie la dynamique Smart City en Belgique et en Wallonie ainsi que son évolution au travers de baromètres ;
- Développe des outils didactiques afin de motiver les communes (belges) à prendre part à la dynamique Smart City. (ex. : une collection de Guides Pratiques et de Carnets, des modèles ou encore des capsules vidéo didactiques) ;
- Organise des activités de formation (ex. : ateliers thématiques, séminaires) qui abordent les enjeux managériaux essentiels de la Smart City ;
- Organise un évènement annuel lors duquel des académiques et des praticiens sont amenés à discuter et à échanger au sujet de la transition durable et intelligente des territoires ;
- Soutient l'innovation dans le domaine des Smart Cities.

En tant que référent académique de la Wallonie dans le cadre de son programme Smart Region, partie intégrante de sa stratégie Digital Wallonia, le Smart City Institute contribue activement à la dynamique Smart City/Smart Region en Wallonie. Il mène également divers projets à vocation nationale/internationale.



official partner | digital wallonia .be



Smart City Institute

Rue Louvrex, 14
4000 Liège

+32 4 232 73 55

sci@uliege.be

www.smartcityinstitute.be



Publication gratuite - Ne peut être vendue ou utilisée à des fins commerciales.



official partner | digital wallonia .be

